

LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE

Analyse de la mortalité routière de février 2016

Février	Dans le mois		Pendant les 12 derniers mois	
	Mortalité	Variation en %	Mortalité	Variation en %
févr-16	259	8,40%	3456	0,93%
févr-15	239	6,22%	3424	4,90%
févr-14	225	1,80%	3264	-9,80%
févr-13	221	8,30%	3618	-6,50%
févr-12	204	-24,20%	3871	-4,60%
févr-11	269	5,90%	4058	-3,70%

Février 2016 : 259 tués, + 20 tués (+8,4%) par rapport à février 2015, et + 55 tués (+ 27%) par rapport à février 2012, dernière année bissextile !

Ce triste bilan montre que les 81 mesures « tous azimuts » annoncées l'an passé par le gouvernement et approuvées par les groupes de pression anti-radar et autres sont insuffisantes. La situation continue de se dégrader !

En 2012, le gouvernement avait fixé un objectif : « moins de 2000 tués en 2020 ». Cet objectif impliquait une baisse moyenne annuelle de 7,1% de 2012 à 2020. C'était réalisable. De 2002 à 2007 nous avons connu une réduction moyenne annuelle de 10,3% de la mortalité routière. Cet objectif a été tenu de mai 2012 jusqu'à la fin de 2013 avec une baisse annuelle de 8%. Puis au début de l'année 2014, il y a eu une rupture : en quelques mois, le nombre de tués sur 12 mois consécutifs passe de 3260 à 3400 et depuis se maintient à ce niveau. La situation est bloquée, il n'y a plus de progrès. La cause majeure avancée par le ministère pour justifier cette soudaine inversion de la courbe, à savoir une détérioration du comportement des conducteurs (vitesse, ceinture, stupéfiants,...) n'est pas acceptable en soi. Il nous faut aussi savoir :

- pourquoi cette détérioration du comportement a-t-elle été aussi brutale ?
- pourquoi la vitesse moyenne de circulation a augmenté ?
- pourquoi les radars mobiles sont-ils si peu utilisés ?
- pourquoi les moyens nécessaires pour appliquer la loi du 14 mars 2011, permettant aux juges d'imposer un éthylotest antidémarrage (EAD) ne sont-ils toujours pas mis en œuvre ?
- etc.

Evolution de la mortalité depuis mai 2012

